

Christiane RAYNAUD (dir), *Villes en guerre : XIVe-XVe siècles*, Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2008.

L'OUVRAGE

L'ouvrage est issu du colloque *Villes en guerre*, qui s'est déroulé les 8 et 9 juin 2006 à Aix-en-Provence. Seules trois communications intéressent notre programme, les autres sont relatives à des espaces géographiques qui ne nous concernent pas.

INTRODUCTION

Selon Philippe Contamine, la guerre, dans sa forme la plus courante, est une **succession de sièges, d'escarmouches et de dévastations**. Déjà eu un colloque à Besançon en 1996 sur les villes et la guerre. Pour les villes, **l'organisation et la répartition des pouvoirs**, la **mobilisation des moyens de défense** (murs, résultats, effort pour les populations) ont été privilégiés. L'étendue spatiale et temporelle de la guerre (qui participe de sa définition) peut être très variable (et donc, définir ce qu'est la guerre par rapport à ces critères est central). La question des **réponses apportées**, en Occident, est également centrale. Plusieurs champs de réflexion :

- La **défense** → le matériel ; les hommes ; système de renseignement ; l'intendance et la logistique ; la fabrication, l'achat des armes ; le recrutement ; la diplomatie. Quel est l'état d'esprit des combattants à l'égard des populations ? Quel est le comportement des non combattants ?
- La **vie quotidienne** des citoyens en temps de guerre → modalités, contrecoup économique ; réquisitions ; réfugiés du plat pays. Quelle influence sur les artisans des ingénieurs, mineurs, artilleurs, etc. ? Quel impact sur le paysage ? le décor de la ville ? le bruit ? Quel retentissement sur les sensibilités du contact avec la mort ?
- La **gestion du temps** de la guerre par les collectivités → les permanences ; la vie commerciale ; les bilans, la négociation, la célébration ; le souvenir de la guerre

LES REPRÉSENTATIONS DE VILLES DANS LES MANUSCRITS DE FROISSART : D'UN CODEX À L'AUTRE – PETER AINSWORTH

Communication qui porte sur les évocations de la vie citadine en temps de guerre retrouvées dans les livres des *Chroniques de Froissart* (et sur l'iconographie). La ville et son décor sont présents tout au long du texte ; la ville est au cœur du deuxième livre et de ses récits des troubles qui opposent les intérêts de Louis de Male et de ses sujets bourgeois de Gand par exemple.

Certaines enluminures d'un exemplaire connu sous le nom de « Master of the Getty Froissart » rendent compte du **paysage**. La rubrique qui raconte « Comment les Brabançons passeront par la ville de Ravestein et entreront en Guerles » est illustrée par le moment où les Brabançons s'engagent sur le pont devant Ravenstein, et rendu avec des **effets de lumières** qui ornent les parapets des tours de reflets dorés ; extrême tranquillité de l'eau : scène qui semble – paradoxalement – **paisible**.

Les programmes d'illustration, d'un ms à l'autre, reprennent souvent les mêmes poncifs (les hauts faits des princes notamment), mais certains enlumineurs ornant les ms parisiens au début du XV^e siècle semblent témoigner d'une prise de conscience à l'égard des **souffrances des habitants** des villes, en particulier pendant les trêves. Dans une enluminure d'un ms aujourd'hui conservé à La Haye, les chevaliers vont leur chemin, mais leurs hommes d'armes s'affairent autour des demeures des habitants d'une ville ou d'un village et les **incendient** systématiquement.

Dans le ms dit « de Pierre de Liffol », le Maître de Boèce évoque dans une enluminure l'extrême **brutalité des affrontements** sanglants entre soldats du comte de Flandre et milices urbaines. Il représente la chute mortelle de Jean de Launoit du haut du clocher de l'église de Nevele, près de Gand,

où il avait trouvé refuge (l'épisode date de 1381). Le récit accompagnant l'image se termine ainsi : « Jehan de Launoy [...] quant il vit que on s'en mocquoit et que le feu montoit jusques à lui, il sailli hors par les fenestres emmy les gens du conte, qui le recueillirent à glaivres et à espées, et le gettèrent ou feu ».

Les villes en guerre, telles qu'elles se dessinent dans les *Chroniques* de Jean Froissart, sont le plus souvent le théâtre de **ruses**, de **captures sournoises** ou encore de **tueries déréglées** ; de **rencontres nocturnes** entre routiers et artisans urbains innocents, quelque peu naïfs.

LES VILLES FLAMANDES ET LA GUERRE (1379-1385) DANS LA CHRONIQUE DITE DES CORDELIERS – CHRISTIANE RAYNAUD

La *Chronique dite des Cordeliers* est une chronique universelle, qui commence à la création du monde et s'arrête le 25 juillet 1431, mais elle est surtout développée à partir du règne de Philippe VI de Valois. L'auteur, pro-bourguignon, écrit vers 1432. La guerre qui oppose les villes à leur seigneur, le comte de Flandre, et au roi de France, est dans son récit un moment fort.

- Les villes enjeu et théâtre des opérations

Dans la description de la révolte de Gand de 1379, l'auteur insiste sur les Gantois qui se portent contre les villes, les forts, les belles maisons des partisans du comte, et ne décrit pas l'échec d'une tentative de ralliement.

L'auteur est frappé par la force des **solidarités urbaines** qui se manifestent dans des circonstances dramatiques. Après Pâques 1380 par exemple, la délégation brugeoise, qui demande à Arras au comte de venir protéger la ville, est composée de plusieurs bourgeois et échevins agissant **au nom de tous**.

Lorsqu'il décrit les **fortifications**, l'auteur parle surtout des portes, qui restent des points vulnérables. L'auteur relève par exemple le démantèlement des portes et des murs qui les encadrent par le vainqueur → à Audenarde en 1380 ; à Bruges en 1382. Le reste du tissu urbain et du paysage ne sont évoqué que brièvement.

L'auteur évoque les richesses de la ville pour montrer comment elles sont perturbées par les opérations. La **fiscalité** d'exception grève l'économie. Les communes de Bruges, Ypres, Courtrai et Audenarde se plaignent que la marchandise a perdu toute valeur en Flandres et des grandes levées en 1381 pour la guerre du comte contre les Gantois. Les Brugeois offrent en 1382 **l'énorme somme** de 120 000 francs, pour éviter le pillage, et les Gantois de grandes sommes d'or. Beaucoup de notations concernent la **pénurie** liée aux sièges et aux dévastations.

Les dirigeants des municipalités ne sont pas systématiquement évoqués. L'auteur évoque plus souvent une **collectivité**, comme le commun de Gramont ; il s'attache surtout aux relations entre le comte, son administration et les villes.

- Une puissance militaire inquiétante

L'auteur décrit les **réseaux** dans lesquels les villes s'insèrent, une fois les tensions entre elles surmontées. Les métiers jouent un rôle décisif : le **doyen des métiers** de Gand, Jean Pruneel, *vieswarier*, le brasseur Philippe d'Artevelde sont régulièrement évoqués.

Le récit est riche de notations concernant les gens d'armes, les garnisons, les défenseurs des villes, le poids respectif des partisans du comte, du roi, des Anglais, etc. (l'auteur se place surtout du côté du roi). L'auteur note avec soin les villes sans défense et la dureté des combats, comme à Roosebeke, où la plus grande partie des bâtons qu'utilisent les Flamands pour se battre n'est que *planchons et picques*. L'auteur rend compte de l'efficacité des techniques de combats des troupes rebelles, leur mobilité, leur ténacité.

- L'échec d'un adversaire politique de premier plan

L'auteur se montre attentif aux **renoncements** (Denain et Gand ne sont pas assiégées en 1382 car il fait trop froid). De nombreuses et brèves notations éclairent la fin des combats, les modalités de **reddition** et le sort des populations. L'auteur porte aussi son attention sur la **diffusion de l'information**, qui circule bien (la circulation des nouvelles va bien au-delà de l'espace flamand puisque les bonnes villes de France, notamment Paris, prennent modèle sur les flamands).

Les problèmes des **vivres** et des **approvisionnements** : en 1379/80, les assiégés d'Audenarde ont « souffrance de vivres ». Le sac, l'incendie sont mentionnés : la révolte s'ouvre en 1379 par des feux en série qui affectent les villes, les forts, les maisons des partisans du comte. L'auteur signale une série de **meurtres** et de tueries : en 1382, à Bruges, de nuit, les Gantois assassinent les partisans du comte, ensuite Philippe d'Artevelde fait tuer ceux qui refusent de lui prêter serment. Les villes qui ne sont pas prises de force peuvent se rendre sans combat en négociant une issue plus favorable : les Brugeois offrent de se rendre au roi au comte de Flandre en 1382. Les **négociations** interviennent grâce au service d'intermédiaires et de princes du côté du comte ou du roi. Les tractations portent notamment sur les **alliances** : les Gantois passent en 1379 des alliances avec les villes, qui prennent leur parti : ils négocient plusieurs journées à Pont-à-Rosne en 1383. Le comte finit par s'accorder avec les Gantois.

Le fait que les **bonnes villes de France** et Paris prennent exemple sur les Flamands et se plaignent des impositions et subsides poussent le roi et son conseil à intervenir : les Gantois envoient des ambassadeurs auprès du roi et se disent prêt à mourir jusqu'au dernier plutôt que d'obéir au comte.

- Conclusion

L'auteur fait un résumé qui privilégie les aspects militaires et la grande politique par rapport au récit des troubles et des tensions à l'intérieur des villes et entre villes. Ne permet pas de se faire une idée de la vie quotidienne en temps de guerre. Il ne retient que la version profrançaise. Il offre un témoignage supplémentaire de la **défiance** suscitée chez certaines élites par les mouvements urbains.

LA VILLE ET LA GUERRE DANS QUELQUES CITÉS DE L'EMPIRE AUX XIV^E ET XV^E SIÈCLES : DE L'URGENCE IMMÉDIATE À LA MÉMOIRE IDENTITAIRE – PIERRE MONNET

- La guerre et le fait urbain

La guerre est inséparable du **fait urbain**, car :

- Le pacte communal, pour s'imposer, signifie **l'opposition au seigneur naturel** de la ville (la ville souhaite s'affirmer comme une communauté de protection qui comprend l'auto-défense, la solidarité dans la protection réciproque et le droit de se liguer avec d'autres villes).
- La ville est un **enjeu de pouvoir et de domination** dans un Empire en voie de territorialisation princière.
- La ville est un espace de **tensions et de conflits**.

Il faut donc comprendre la guerre au sens large, comme un désordre qui peut avoir des causes et des dimensions tant internes qu'externes. A la fin du MA, la bonne défense de la ville, la résistance urbaine à la guerre, est devenue un élément constitutif **du bien commun**. Johannes von Soest (1478-1506) le dit clairement dans son traité sur le bon gouvernement urbain *Why men wol ein statt regieren soll* (1495) : la défense et le maintien de la paix sont les devoirs du **juste gouvernement** citadin. Le prologue de la première grande mise par écrit du droit de Dortmund en Westphalie à la fin du XIII^e siècle indique que le code juridique est écrit « *ut per ea pacis incrementum et rigor justitiae* ».

Aux XIV^e et XV^e s., les villes allemandes connaissent la **guerre et les faides de manière endémique** : Francfort-sur-le-Main par exemple affronte 229 faides entre 1381 et 1425.

- La ville et ses murs

Série de constructions du XIII^e s., initiée par Frédéric II, qui souhaitait pouvoir **s'appuyer** sur les villes ; Rodolphe de Habsbourg a concédé plusieurs **privilèges** de construction. La politique territoriale des rois et empereurs, ou bien l'absence de souverain (incertitudes avant l'avènement de Rodolphe de Habsbourg par exemple) jouent un rôle dans la mise en œuvre des fortifications, ex. Ratisbonne de 1230 à 1300. De grandes villes demeurent pourtant **sans murailles de pierre** au XIII^e s. : Hambourg, Lunebourg, Brunswick par exemple (la vague de construction dans ces villes date du début du XIV^e s.).

Dans cette première phase qui va grossièrement de 1200 à 1350, **Cologne** se trouve longtemps disposer de la plus grande muraille dans tout l'Empire : elle compte en 1259 50 tours réparties sur 4,6 km de front sur le fleuve avec 22 portes.

Nouvelle phase de construction commence avec le milieu du XIV^e s., qui correspond aux différentes vagues de dangers militaires, comme à **Nuremberg** :

- 1346 : extension de l'enceinte de 1332 car luttes Louis de Bavière/Charles de Bohême pour le trône
- 1384 : fortification dans le contexte de la guerre entre princes et villes liguées
- 1427 : creusement de fossé car campagnes anti-hussites

Les ordonnances du Conseil, à Nuremberg, rendent compte de la **réquisition** de tous les habitants de plus de 12 ans à raison d'une journée de travail gratuit due pendant dix ans.

La construction de la fortification revêt une importance architecturale et **symbolique** forte : sceau, conseil et murs font la ville depuis le XIII^e siècle. D'ailleurs, le sceau de Fribourg réunit en 1245 sur une même face les murs et le *Rathaus*, l'Hôtel de ville. Le sceau de Cologne est le premier sceau urbain en Allemagne (1149). La représentation des défenses de la ville dans les chroniques et sur les gravures souligne que l'âge d'or des fortifications urbaine se situe entre 1200 et 1500, selon plusieurs phases :

- Phase monumentale entre **1200 et 1250** : prolongement du modèle colonais et rhénan
- **1250-1450** : modèles plus régionaux avec des **spécificités** franconienne, saxonne, hanséatique, etc. selon le matériel employé, la forme des tours, la hauteur des portes, etc.
- A partir de **1450** : phase d'adaptation (ou non) à la technique des **canons** et de la poudre

La construction d'une enceinte fortifiée est un puissant instrument de **contrôle des hommes** : dimension également juridique, sociale et économique du contrôle. En 1475, Bâle adopte une série d'ordonnances qui visent à renforcer la défense de la cité mais aussi à contrôler **les quartiers et les métiers**. Construction et entretien des murailles donnent lieu à la création de **nouveaux impôts** : le *Meynewerk* à Hildesheim au XV^e s., dû par les habitants inscrits sur les rôles fiscaux sert à 75% à couvrir les salaires des manœuvres et des maçons employés sur le chantier de l'enceinte. Les listes de cette même ville montrent que la garde peut mobiliser **jusqu'à un quart** de la population masculine d'âge adulte en période de danger et de guet renforcé.

Autre grande occupation : le curage et le creusement des **fossés**. Un grand curage des fossés est ordonné les 23 et 24 juillet 1475 à Francfort-sur-le-Main (près de 1400 habitants le 23 ; 1200 habitants le 24).

→ Mise en place et perfectionnement d'**instruments comptable**. Les comptes de **Coblence** témoignent de la complexité des instruments comptables mis en place pour financer la muraille depuis 1252 : achat de terrains ou expropriation, collecte des vieux matériaux, engagement d'un superviseur (un certain Leoneus), transport des pierres depuis les péniches, importation de matériaux calcaire, de sable et de mortier par le biais d'un acheteur et gros établi à Mayence, constitution d'une commission de travaux au sein du Conseil. L'étude des comptes de Bâle et Marbourg révèle que les dépenses de construction publique tournent autour de **20% du budget** en moyenne (mi XV^e-mi XVI^e s.), chiffre que l'on retrouve dans de nombreuses autres villes.

La muraille était souvent complétée d'une **Landwehr** : périmètre défensif projeté aux limites de son territoire contadin, comme à Göttingen et à Francfort. À Bâle, on fortifie les faubourgs dans le dernier tiers du XIII^e s., en coopération avec les corps de métier dont certains contrôlent un faubourg en particulier : les tisserands par exemple contrôlent celui de « An en Steinen » → au total, ensemble articulé autour de 8 portes avancées fortifiées.

- Les bourgeois et les citadins en armes

Les conseils urbains envisagent comme un tout la milice citadine : aussi bien pour guetter et défendre que pour accomplir des actions de conduit ou la chasse aux criminels. Les sources pour comprendre le recrutement et le fonctionnement des troupes sont des sources financières/fiscales/comptables et des sources normatives. Permet de savoir, par exemple, qu'à **Francfort**, dans le dernier tiers du XIV^e s., tout bourgeois dont les biens dépassent 50 florins doit fournir un harnais et un glaive. Vers 1450, **six classes d'impôts** sont constituées et correspondent à six niveaux de contribution d'armes. Système pas spécifique à Francfort. La levée des hommes est plus difficile → **différences** entre les villes : le clergé est la plupart du temps exclu, mais à Bâle il doit contribuer financièrement et doit même participer au guet en cas d'alarme générale. Les veuves aussi se trouvent dans des situations différentes selon les villes. Certaines professions peuvent être exemptées, comme les médecins ou les apothicaires à Göttingen.

L'unité de base de mobilisation, d'organisation et de contrôle des milices est le plus souvent le **corps de métier**. À Vienne, le principe spatial l'emporte : le recrutement et la constitution de la milice urbaine reposent au XIV^e siècle sur le découpage en quatre districts.

La conduite et le rassemblement des troupes urbaines sont souvent confiés à deux officiers : le **Marstall** qui dépend du Conseil ; le **capitaine**, qui pouvait être engagé par contrat. Les compétences peuvent être réparties entre le **Conseil** et les **corps de métier**, ou non (le Conseil contrôle tout → à Brunswick par exemple). C'est le plus souvent un organe mixte compétent pour les hommes de la milice et pour les armements qui est constitué, comme à Bâle ou Strasbourg. Des **organes spéciaux** et provisoires peuvent aussi voir le jour, comme à **Nuremberg** autour des *Ältere Herren* : la création d'organes extraordinaires à Nuremberg au sein des institutions urbaines remonte à la crise de 1388-1389 et s'accompagne d'une politique globale de défense comprenant les murailles, les quartiers, l'achèvement de la *Landwehr*, la répartition des milices en bataillons pourvus de fanions, l'acquisition de canons.

Il semble que les villes d'Empire n'ont ni entrepris d'efforts ruineux, ni ne se sont désengagées d'une économie de guerre. **Francfort** équipe ordinairement 30 à 40 soldats armés avec monture et peut mobiliser en cas de besoin 300 hommes armés issus des métiers. Exceptionnellement, la ville peut aligner 2000 combattants (c'est le cas pendant la bataille de Kronberg, en mai 1389).

Constitution de **ligues urbaines**, particulièrement au XIV^e s., ex de l'alliance entre Francfort, Haguenau, Mayence, Worms, Spire, Strasbourg et Wissembourg en 1381 : chaque ville fournit sa part de **contingent commun**.

Il n'y a pas d'impôt direct de guerre dans les villes allemandes de la fin du Moyen-Âge : les dépenses liées à la guerre semblent avoir privilégié **l'emprunt**.

- Défense et identité

Récit sur la ville. Ex. d'un récit sur Francfort, où deux chroniqueurs, **Bernhard et Job Rohrbach**, père et fils, tissent ensemble la mémoire familiale et l'identité urbaine à l'occasion des faides et des guerres menées par le Conseil et la ville. Leurs œuvres intègrent une longue mémoire urbaine dans laquelle le cercle familial s'emboîte avec le périmètre urbain. Bernhard Rohrbach développe la thèse de la défaite de Kronberg due à la **trahison** du capitaine de ville, tandis que s'exprime avec force un **patriotisme local** manifesté par le retour systématique à la chronique des expressions « nos ennemis, ennemis du

Conseil, ennemis de la ville » pour désigner les auteurs des faides et des guerres déclarées contre Francfort.

Cette littérature contribue à faire de la guerre, dans la perspective urbaine, une **mise à l'épreuve du bien commun et du bon gouvernement**, de la communauté dans son ensemble. → lien entre mémoire, identité et guerre se retrouve aussi dans les commémorations des batailles. La bataille de Puchheim de 1422 est commémorée ensemble par le Conseil de Munich et par les ducs de Bavière. À Lunebourg, le Conseil fait ériger des **statues** et des boucliers armoriés en l'honneur des bourgmestres et conseillers tombés le 21 octobre 1371 pour empêcher le duc de Brunswick de s'emparer de la ville.

→ ces processions, commémorations, etc. dégagent des **motifs** topiques que l'on reprend ensuite dans les chroniques et les commémorations : le bourgmestre courageux, le corps de métiers héroïque, le conseiller qui se sacrifie, le capitaine téméraire, ou à l'inverse, traître.

- Conclusion

Le service armé, peu à peu, cesse d'être le privilège d'accès à la communauté des droits pour devenir une **obligation** sans contrepartie, qui se traduit dans bien des cas par le remplacement. Cette évolution pourrait bien être l'indice d'une transformations importante, celle du Conseil en **autorité** (processus conjoint à l'oligarchisation des élites dirigeantes), dont l'un des signes visibles devient **l'exemption des conseillers** de service au titre des services civils rendus, tandis que le **Conseil** partage de moins en moins avec d'autres instances le privilège de fixer l'équipement armé et d'engager les soldats, c'est-à-dire de devenir un **organe de modernisation de l'appareil militaire urbain**, tâche confiée à des commissions spéciales et restreintes qui rationalisent ce processus en le détachant du contexte passionnel de la défense autrefois liée à l'idéologie communale.

CONCLUSION – CHRISTIANE RAYNAUD

Au cœur de toutes les préoccupations et de presque toutes les souffrances des citoyens, se trouvent les hommes d'armes, les mercenaires, les compagnies de routiers, les troupes non régulières, qui la guerre terminée **restent et deviennent brigands**. **L'hébergement** et le **ravitaillement** sont les principales causes de tensions avec les citoyens. Commerce, pêche, céréaliculture, élevage viticulture sont durablement touchés. La guerre entraîne la **fiscalité**, qui entraîne des **révoltes** (la fiscalité est la principale cause de rébellion dans les Flandres) ; mais elle est aussi l'occasion de **perfectionner le système comptable**. Dans l'Empire, la guerre est l'occasion d'une **redistribution des hiérarchies** dans les villes en fonction du degré de maturité des institutions urbaines. La commémoration atteste d'une **conscience urbaine** et de la revendication d'un ordre spécifique, qui fait de la ville le **garant de la paix**.